



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ALPHABÉTISATION ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

CELLULE D'APPUI ET DE COORDINATION
DE LA RÉFORME ÉDUCATIVE (CAC-RE)

RAPPORT DU BILAN ANNUEL D'ACTIVITÉS 2025 DE LA CAC-RE

MENA

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Instituée par l'arrêté ministériel n°139/MENA/CAB du 25 juin 2024 portant institution, attributions, composition et fonctionnement de la Cellule d'Appui et de Coordination de la Réforme Éducative (CAC-RE), la CAC-RE constitue un instrument stratégique de pilotage, de coordination et de suivi de la réforme éducative au sein du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA).

Elle assure l'interface entre le MENA, les structures internes et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), en veillant à la cohérence des interventions, à l'alignement des financements sur les priorités nationales et à l'efficacité de la mise en œuvre des réformes, notamment celles issues des États Généraux de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (EGENA).

La CAC-RE est chargée notamment de :

- assurer l'harmonisation des interventions des partenaires techniques et financiers ;
- participer à la mobilisation des ressources pour le financement des projets et programmes ;
- veiller à la bonne exécution des projets et programmes ainsi qu'à l'amélioration des taux de décaissement ;
- organiser des revues périodiques et des bilans de performance ;
- veiller à la mise en œuvre des mesures correctives par les coordonnateurs de projets ;
- faciliter la communication et la circulation de l'information entre les parties prenantes.

L'année 2025 s'est inscrite dans un contexte marqué par :

- la consolidation des mécanismes de gestion axée sur les résultats ;
- le renforcement de la coordination des Unités de Gestion et de Coordination des Programmes et Projets (UGP/UCP) ;
- l'intensification du dialogue stratégique avec les fondations et les entreprises privées.

Dans ce cadre, la CAC-RE a poursuivi ses missions d'appui à la coordination, au suivi-évaluation, à la mobilisation des ressources et au partenariat.

II. ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2025

Les activités menées s'articulent autour de trois axes stratégiques majeurs.

Axe 1 : Coordination et pilotage des projets et programmes

1.1 Revues, ateliers et réunions statutaires

- Organisation des revues et ateliers bilan des PTAB des Directions centrales, services rattachés et UGP/UCP :
 - Bilan à mi-parcours des UGP/UCP : 29 juillet 2025 ;
 - Atelier pré-bilan de mise en œuvre du Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB) du MENA : du 1^{er} au 3 décembre 2025

.Objectifs de ces ateliers :

- évaluer le niveau d'exécution des activités programmées ;
- anticiper les ajustements nécessaires avant la clôture de l'exercice ;
- renforcer la culture de performance et de résultats ;
- analyser les écarts entre planification et exécution ;
- identifier les facteurs explicatifs des retards ;
- proposer des mesures correctives immédiates ;
- améliorer la qualité du reporting ;
- renforcer l'intégration du suivi-évaluation dans la planification budgétaire ;
- préparer les bases du PTAB 2026 sur des fondements plus réalistes et mieux alignés sur les capacités d'exécution.

Tenue de réunions régulières pour le suivi rapproché des urgences portant notamment sur le suivi des indicateurs liés aux décaissements et les contraintes opérationnelles : constructions des infrastructures scolaires, production et distribution des manuels

1.2 Collaboration avec les partenaires techniques et financiers

- Maintien d'une liaison régulière avec les PTF à travers des missions, audiences et séances de travail (Banque mondiale, UNESCO, AFD, BOAD, MCA, etc.).
- Présidence des réunions statutaires du Groupe Local des Partenaires de l'Éducation (GLPE) : le 3 avril (au Cabinet), le 25 juillet 2025

1.3 Présidence et participation aux instances de gouvernance des projets

- Présidence des comités techniques des projets et programmes (PRSEB, CLEF, PATEB, PAREC,, Comité paritaire MENA–ENI) ;
- Organisation et participation aux comités de pilotage des projets : CLEF, PRSEB, Plan MATTEI, PCELF-BID, PCELF-BOAD ;
- Représentation du Ministre en cas d'empêchement dans certaines instances statutaires : comités de pilotage des PCELF

Axe 2 : Suivi de la mise en œuvre des réformes éducatives

- Supervision de l'élaboration de l'avant-projet de loi sur l'éducation nationale et l'alphabétisation, à travers :

les concertations avec :

- les structures du MENA, les partenaires sociaux ;
 - les élus, organisations professionnelles, autorités traditionnelles et leaders d'opinion ;
 - les ministères techniques ;
 - l'atelier national de relecture.
- Suivi institutionnel du déploiement du Programme National d'Amélioration des Premiers Apprentissages Scolaires (PNAPAS) ;
 - Suivi de la réforme curriculaire (documents de référence, nouveaux curricula, stratégie et démarrage de la phase pilote) ;
 - Impulsion du démarrage et suivi de la phase pilote de l'ouverture des classes virtuelles au niveau du secondaire : 6 collèges sont concernés par cette phase.

Axe 3 : Mobilisation des ressources et partenariats

- Renforcement de la collaboration avec le Partenariat Mondial de l'Éducation et plusieurs partenaires bilatéraux, ONG et fondations ;
- Supervision de l'élaboration du plan de renforcement des capacités du Ministère ;
- Sélection des agents partenaires pour la gestion du fonds de renforcement des capacités (SCG) ;
- Mise en place et animation d'une plateforme de collaboration avec les entreprises privées et fondations locales :

Au cours de l'année 2025, deux rencontres stratégiques ont été organisées avec les Fondations et entreprises privées intervenant dans le secteur éducatif. L'une de ces rencontres a été marquée par le lancement officielle de la plate-forme par Madame la Ministre le 03 avril 2025 à la Maison de l'Entreprise et la deuxième le 22 juillet 2025 à la Direction des Examens et Concours.

Objectifs :

- consolider la plateforme de concertation initiée en 2024 ;
- aligner les interventions des partenaires privés sur les priorités du MENA ;
- encourager des engagements structurants en matière d'infrastructures, de digitalisation, d'inclusion et d'alphabétisation.

La rencontre présidée par Madame la Ministre a permis :

- de réaffirmer la vision gouvernementale en matière de réforme éducative ;
- d'encourager une meilleure prévisibilité des engagements financiers ;
- d'instaurer un dialogue plus structuré fondé sur des priorités clairement définies.

Ces échanges ont abouti à :

- une meilleure visibilité des intentions de financement pour l'exercice 2026 ;
- un engagement accru des partenaires sur des projets à fort impact social ;
- la consolidation du rôle de la CAC-RE comme guichet unique de coordination des partenariats.

III. RÉSULTATS CLES OBTENUS EN 2025

Au terme de l'exercice 2025, la CAC-RE a contribué à :

- faire respecter les calendriers de tenue des réunions statutaires, des comités techniques et des comités de pilotage des projets et programmes;
- Valider les intentions de financement de certains partenaires (Entreprises privées, ONG et Fondations) ;
- réaffirmer la vision gouvernementale en matière de réforme éducative ;
- encourager une meilleure prévisibilité des engagements financiers ;
- instaurer un dialogue plus structuré fondé sur des priorités clairement définies ;
- Éviter le chevauchement des activités inscrites dans les projets et programmes ;
- Faire respecter le calendrier de la tenue des revues à mi-parcours et des revues annuelles des projets et programmes et du PTAB MENA;
- Faciliter de la communication entre les parties prenantes (et surtout avec les PTF) afin de garantir une bonne circulation de l'information sur la mise en œuvre des plans d'actions, des réformes, des résultats obtenus et la prise en charge des difficultés éventuelles ;
- Décloisonner les structures et les services ;
- disposer d'une cartographie actualisée de l'état d'avancement des projets ;
- identifier des goulots d'étranglement liés notamment aux procédures de passation des marchés et aux délais d'exécution ;
- formuler des recommandations opérationnelles pour accélérer la mise en œuvre ;
- renforcer la coordination stratégique des programmes et projets à travers le bilan à mi-parcours des UGP/UCP ;
- améliorer la visibilité et l'alignement des financements extérieurs sur les priorités du MENA ;
- consolider le dialogue institutionnel avec les fondations privées ;
- promouvoir une culture de gestion axée sur les résultats à travers le pré-bilan du PTAB ;
- renforcer la redevabilité interne et la cohérence des interventions sectorielles ;

- structurer davantage le rôle de la CAC-RE comme plateforme de coordination et d'interface stratégique.

IV. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Malgré les avancées enregistrées, certaines contraintes persistent :

- insuffisance de ressources humaines dédiées au suivi-évaluation ;
- Non-respect des délais dans la transmission des données par certaines structures ;
- lourdeurs procédurales impactant l'exécution rapide des projets.

Ces défis appellent à un renforcement des capacités techniques et à une digitalisation accrue des processus de suivi.

V. PERSPECTIVES 2026

Pour l'année 2026, la CAC-RE entend :

- institutionnaliser un mécanisme renforcé de Suivi-Évaluation, Redevabilité et Apprentissage (SERA) ;
- mettre en place un tableau de bord digital consolidé des projets et partenariats ;
- formaliser un cadre stratégique de partenariat avec le secteur privé ;
- Renforcer le suivi des ILD dans le cadre du PRSEB ;
- améliorer la capitalisation et la gestion des connaissances issues des projets et réformes ;
- organiser une revue sectorielle élargie des réformes en lien avec les priorités nationales ;
- Poursuivre les actions de mobilisation de ressources notamment auprès des partenaires privés.

CONCLUSION

L'année 2025 marque une étape importante dans la consolidation du rôle stratégique de la CAC-RE au sein du dispositif de pilotage du MENA.

À travers le renforcement du suivi des projets, la structuration du dialogue avec les partenaires privés et l'amélioration du processus d'évaluation du PTAB, la CAC-RE a contribué à asseoir une dynamique de performance, de cohérence et de redevabilité au service de la réforme éducative.

La poursuite de cette dynamique en 2026 nécessitera un appui institutionnel renforcé et une mobilisation accrue de l'ensemble des parties prenantes autour des priorités stratégiques du Ministère.